

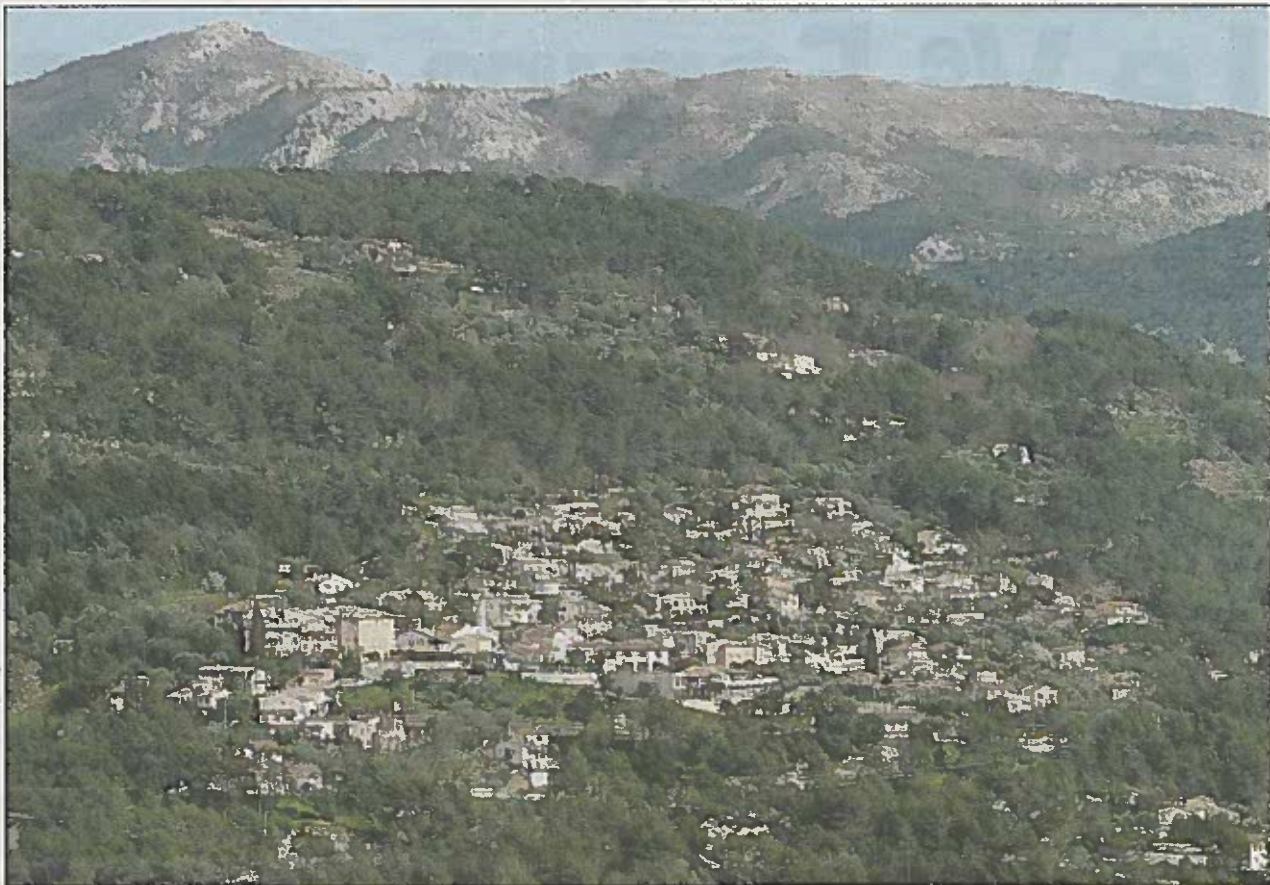
Blausasc la tranquille

Ce village créé en 1926 accueille quelque 1400 habitants répartis sur plus de 1000 hectares de forêt méditerranéenne et d'oliveraies. Une commune résidentielle mais également industrielle



La commune de Blausasc fut créée en 1926 par détachement de celle de Peille. Dès 1872, le comte Saïssi de Châteauneuf, important propriétaire foncier, devient le porte-parole de ce détachement. « *Le hameau de Blausasc possède une cure, une école de garçons, une école de filles, il peut au moyen de ses ressources, satisfaire à ses dépenses propres...* » Mais le dossier est clos sans suite le 9 octobre 1872. Le débat reprend dès la fin de la guerre, le 29 juin 1919, avec de nouveaux arguments liés à l'éloignement de Peille. Une multiplicité de pièces administratives est à établir par chaque famille. Le 7 octobre 1921, la commission syndicale, composée des représentants du conseil de Peille et des hameaux de Blausasc, la Pallaréa, Vienne et la Pointe, délibèrent à l'unanimité la distraction de Blausasc de la commune de Peille et son érection en commune nouvelle. La loi du 13 janvier 1926 concrétise enfin la séparation. L'histoire du village se lit aussi dans deux sites à ne pas manquer : l'église Saint-Pierre, édifiée au XIX^e siècle dans un style italien classique et, à proximité de la mairie, le Palais des Comtes Saïssi. Cette résidence fut la propriété de Louis-Alexandre Saïssi de Châteauneuf, premier consul de Nice en 1823.

Textes et photos : Gérard Castex
castex@nicematin.fr



Priorité à l'environnement et au développement durable

À 18 km au nord de Nice, par la vallée du Paillon, Blausasc, élégant et accueillant village installé sur une pente, est noyé dans la verdure. Si tranquille que l'on a l'impression d'être bien loin de la Côte d'Azur surpeuplée. La cité regroupe quelques maisons historiques et anciennes au plus haut du village. Un habitat à caractère résidentiel, mais aussi des faubourgs commerçants et industriels à la Pointe de Blausasc et à la Grave de Blausasc. Une agglomération qui accueille quelque 1400 habitants, répartis sur plus de 1021 hectares de forêt méditerranéenne et d'oliveraies.

Un garde champêtre

Autant dire qu'il y a du boulot pour entretenir et sécuriser ces espaces. Et Michel Lottier, le maire, fait appel à des auxiliaires efficaces pour accompagner le travail des employés communaux. « Une dizaine d'ânes. Des débroussailliers tout terrain qui engoutissent, à moindre coût, des tonnes de buissons et de ronces. » Également dans les cartons de la commune : la création d'un poste de garde champêtre. Le logement de ce représentant de la loi est actuellement en travaux. Sous



Une dizaine d'ânes entretiennent le patrimoine forestier et les terrains communaux ou privés : « *Des auxiliaires municipaux heureux, efficaces et sans aucune exigence de congés ou de RTT...* », plaisante Michel Lottier, le maire.

l'autorité du maire et sous la direction du procureur, le garde champêtre, ou policier rural, est un véritable coupe-tout suisse environnemental pour un village. Si l'on osait une comparaison, le policier municipal, limité dans ses prérogatives en matière environnementale, ressemblerait plutôt à un coupe-papier... « Le choix d'un garde champêtre est évident. Il est compétent pour intervenir sur toutes les nuisances. Il accède égale-

ment à certaines fonctions de police judiciaire, à l'instar des agents des douanes, des fraudes, de l'ONF, de la faune sauvage... Bref, la protection de l'environnement au sens large. »

Stères de bois gratuits

La sécurisation du massif forestier passe aussi par de nombreuses coupes d'arbres morts ou dangereux : « A ce jour, nous avons livré gracieusement 1,5 tonne de bois à

537 foyers. Idem pour l'huile produite par les 1200 oliviers communaux qui est distribuée, notamment aux aînés, par le biais du CCAS. » Depuis janvier, la taxe d'extraction que Vicat reverse à la commune est passée de 495 000 € à 800 000 € par an. « Cet argent permet d'accompagner les 1300 inscrits dans les associations, et au village de s'embellir, avec un effort particulier accordé à l'accueil et au stationnement. »

Le stade Merceron-Vicat inauguré par Albert II



Véritable espace de loisirs et de liberté, le col Peltier rassemble une base nature avec ses équipements sportifs, un clos de boules et une vaste esplanade pouvant accueillir de multiples activités. L'inauguration, en septembre dernier, du stade en gazon synthétique Joseph-Merceron-Vicat restera une belle fête dans la mémoire collective. La manifestation s'est dé-

roulée à 1 km du village, en présence de nombreux habitants et d'élus azuréens, mais aussi et surtout de SAS Albert II de Monaco. L'occasion de rappeler que cette infrastructure sportive permet au club OCB la pratique du football à 11 et à 7, mais également au club monégasque ASM Rugby d'assouvir sa passion du ballon ovale.



Un terrain synthétique dédié au foot et au rugby. (Photos DR)